

RÈGLEMENT DE LA SECTION DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Une nouvelle saison sportive débute. Les membres du bureau et les entraîneurs sont très heureux d'accueillir votre enfant et/ou vous-même et nous espérons comme chaque saison donner un maximum de satisfaction aux adhérents et leur famille dans la pratique de ce sport.

Nos entraîneurs mettront tout en œuvre pour que vos enfants prennent plaisir à pratiquer ce sport difficile qu'est la gymnastique artistique, et feront en sorte que nos équipes « compétition » continuent à très bien se classer sur le plan départemental, régional, voire national.

Bien entendu, nous ne sommes pas seuls responsables du bon déroulement des séances, et nous nous permettons de rappeler quelques règles importantes pour le fonctionnement optimal du club et la sécurité de vos enfants.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le club est responsable des enfants et des jeunes dans la salle de gymnastique. Un état des présences est fait à chaque séance. Assurez-vous donc que votre enfant est bien entré dans la salle, et évitez de le « lâcher » sur le parking. Lorsque vous venez le rechercher, essayez de respecter les horaires (surtout pour les touts petits). Vous devez obligatoirement prendre en charge votre enfant dans le vestiaire, devant la salle de gymnastique ou dans le couloir.
- Votre enfant doit arriver à l'heure (sauf accord particulier avec son entraîneur). En cas de retard supérieur à 15 minutes, votre enfant se verra refuser l'entrée dans la salle de gymnastique.
- Si votre enfant est absent, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : racgymart@free.fr. Si l'absence est prévue de longue date (classe de neige, classe verte etc...) prévenez son entraîneur.
- <u>Le club n'est pas une garderie</u>: il est bien que les enfants et les jeunes qui viennent s'entraîner participent activement aux séances. Un minimum de discipline est requis, et des manquements répétés à cette discipline entraîneront, après courrier à la famille, un renvoi temporaire voire définitif du club, et ce, <u>sans remboursement de la cotisation</u>.
- <u>Les enfants ne peuvent rester seuls dans le gymnase</u>. En dehors du cours, ils sont sous la responsabilité unique de leurs parents ou de la personne les accompagnant.
- Lorsque l'on évoque la discipline, il va sans dire que le respect est dû non seulement aux entraîneurs, aux membres du bureau, mais également aux camarades gymnastes.
- Pour la sécurité de votre enfant, il ne doit porter, durant les entraînements, <u>aucun bijou</u> (collier, bague, montre etc...)
 et il est demandé de <u>ne rien laisser de précieux dans les vestiaires</u> (notamment les téléphones portables, le club déclinant toute responsabilité en cas de vol).
- L'utilisation du portable est interdite pendant le cours.
- Prévoir une bouteille d'eau, gourde marquée au nom de votre l'enfant (pas de jus de fruit, coca ou autre...) qu'il emportera dans la salle.
- Le short et le sac offerts en début d'année, ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ou dédommagement sur le prix de la cotisation, s'ils ne sont pas acceptés.
- <u>Pas d'entraînement en chaussettes</u> : prévoir d'être pieds nus de préférence ou éventuellement des chaussons de gymnastique (rythmiques).

COURS COMPÉTITION

- L'inscription en cours compétition implique l'achat du justaucorps du club et la participation aux compétitions.
- L'inscription aux compétitions se fait sur décision unique des entraineurs.
- L'adhérente s'engage à venir à tous les cours auxquels elle est inscrite afin de ne pas pénaliser le travail de l'équipe et de l'entraineur. En cas d'absences récurrentes non justifiées, l'inscription aux compétitions ne sera pas obligatoire.
- Il est important d'arriver dans les vestiaires au moins 5 minutes avant le début de l'entrainement.
- En cas d'absence ou de retard, merci de prévenir par mail afin de ne pas désorganiser l'entrainement.
- Les convocations aux compétitions sont envoyées par mail et affichées dans le hall du gymnase. Merci de bien respecter les horaires indiqués.





ADHÉSION POUR LA SAISON SPORTIVE

La cotisation est due pour l'année sportive dans son ensemble (septembre – juin). Il convient d'y ajouter l'adhésion obligatoire et non remboursable au RAC Omnisports (15 €).

Il ne pourra être envisagé de remboursement en cas d'abandon, sauf en cas de blessure dans le cadre de la pratique au gymnase ou en compétition avec le club et entraînant une impossibilité de reprise de la gymnastique dûment certifiée et fournie dès l'arrêt des cours. Dans ce cas, tout remboursement éventuel tiendra compte de frais fixes de 70 €, le restant de la somme étant calculé au prorata des mois de participation à l'activité sportive.

VACANCES SCOLAIRES

Il n'y a pas cours les samedis, veilles de vacances scolaires ni pendant les vacances scolaires. C'est pour cette raison que la cotisation des cours du samedi est inférieure à celle des cours du mercredi.

FERMETURE DU GYMNASE

En dehors des vacances scolaires, le gymnase pourra être fermé certains samedis (organisation de compétitions, fermeture décidée par la Mairie...). Vous serez bien entendu informé de ces fermetures exceptionnelles.

TENUE VESTIMENTAIRE

À partir des cours niveau Inigym, il sera fourni pour chaque gymnaste un short ainsi qu'un sac ficelle siglés au nom du club. Il n'est pas imposé de porter le short à chaque cours mais dans ce cas, il est préférable d'éviter les pantalons de jogging et tee-shirts trop larges non adéquats à la pratique de la gymnastique.

Pour les enfants plus petits, un short ou legging et un tee-shirt sont largement suffisants pour les entraînements.

ATTENTION : un nombre considérable de vêtements de ville sont oubliés dans les vestiaires. Ils sont en général regroupés dans un carton dans le bureau des entraîneurs.

SALLE DE GYM

L'accès à la salle est interdit aux parents (sauf ceux du cours Calinou).

VESTIAIRES

Les vestiaires sont exclusivement réservés aux gymnastes en début et fin de cours. Ils ne peuvent y rester durant les cours. Les parents sont autorisés à y entrer uniquement en début et fin de cours.

COMPÉTITIONS/FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CLUB

Notre section organise tous les ans 1 ou 2 compétitions officielles, et sa fête annuelle. Ces organisations nous donnent beaucoup de travail puisque nous sommes obligés de transférer tout le matériel de gymnastique dans la grande salle omnisports voisine. Nous vous remercions par avance pour votre aide!

ORGANISATION DE LA SECTION DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

La section de Gymnastique Artistique est l'une des 14 sections du RAC OMNISPORTS. **C'est une association régie par la loi 1901. Tous les membres du bureau sont des bénévoles.** Le temps consacré par ces bénévoles s'ajoute à leurs obligations professionnelles et familiales.

Merci donc d'être indulgent si une information est mal passée, si l'on ne peut répondre au téléphone dans la journée, si nous sommes très exigeants lors du retour des dossiers (plus de 300 adhérents à gérer). Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte et sera automatiquement mis sur liste d'attente.

RELATIONS AVEC LA SECTION

N'hésitez pas à rencontrer régulièrement l'entraîneur de votre enfant à la fin des séances si vous avez quelque inquiétude que ce soit. Il est là pour répondre à vos questions.

Vous pouvez également demander, si nécessaire un rendez-vous à l'un des responsables du bureau.

INFORMATIONS, CIRCULAIRES

Les informations importantes sont toujours affichées dans les panneaux réservés à cet effet, dans l'entrée du gymnase.

Nous vous faisons parvenir **par mail** toutes ces informations (changement d'horaires, festivités, compétition....). Merci de vérifier régulièrement votre boîte mail et vérifier que les mails du RAC GYM (<u>racgymart@free.fr</u>)! ne se trouvent pas en spam!

N'oubliez pas de nous signaler tout changement de coordonnées (adresse, téléphone ou mail).